

# Golf d'Entreprises Trophée 36+ des A.S. Règlement 2019

## **1 CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le « Trophée 36+ » Golf d'entreprises de la Ligue Île-de-France est une compétition par équipe et individuelle se déroulant sur des parcours 9 trous et ouvert à tous les joueurs de la Ligue Île-de-France (licence et certificat médical obligatoire).

Tous les joueurs, quelque-soit leur index, peuvent participer, mais seuls ceux dont l'index est supérieur à 36 pourront être retenus pour les classements.

## **2 MODALITÉS D'INSCRIPTIONS DES ÉQUIPES**

*Les inscriptions se font par Extranet comme pour les compétitions par équipes (<https://xnet.ffgolf.org> .)*

*Inscription des clubs 1 mois avant la date de l'épreuve.*

*Inscriptions des équipiers 7 jours avant la date de l'épreuve.*

Tour	Date	Lieu	Dates Limites d'inscription	
			Pour les clubs	Pour les équipiers
1	samedi 18 mai	La Poudrerie	Samedi 2 mars	vendredi 10 avril
2	vendredi 28 juin	Etiolles	Samedi 2 mars	jeudi 20 juin
3	samedi 28 septembre	Mont Griffon	Samedi 2 mars	vendredi 20 septembre
Finale	samedi 19 octobre	Meaux	Samedi 2 mars	vendredi 11 octobre

Enfin, dans chaque équipe, l'un des participants **doit** être désigné comme le capitaine ; à chaque rencontre il répondra de tout ce qui concerne son équipe.

## **3 QUALIFICATION DES JOUEURS**

Dans ce règlement, le terme **JOUEUR** s'applique indistinctement aux dames et aux messieurs.

**Ce Trophée est ouvert à tous les membres des Associations Sportives d'Entreprises de la Ligue ÎDF.**

Les joueurs devront être en mesure de justifier cette qualité et pouvoir fournir leur licence ffgolf.

- au nom de l'AS d'Entreprise,
- au nom de leur club d'appartenance avec un rattachement à l'AS d'Entreprise.

## 4 INDEX

Un joueur, dont l'index, en début de challenge, serait supérieur à 36, pourra continuer à participer au Trophée pour le classement individuel et par équipe si son index évolue au-dessous de 36.

Les participants jouent avec leur index tel qu'il figure dans le fichier des index de la ffgolf (Fléole) à J-7 du 1<sup>er</sup> tour de la compétition et seront intégrés dans la série correspondante et ce pour toute la durée de l'épreuve.

Néanmoins, pour chaque tour, l'index pris en compte sera celui à J-7 du tour correspondant.

### **Pas de limite d'index**

- **1<sup>ère</sup> Série de 0 à 23,9** peut participer à la compétition mais pas au Trophée ni aux classements individuels.
- **2<sup>ème</sup> Série de 24,0 à 35,9** peut participer au classement individuel mixte de cette série mais pas au Trophée
- **3<sup>ème</sup> Série de 36,0 à 54** peut participer à la compétition et au Trophée

Pour toutes les compétitions du Championnat, les cartes de score seront à valider par le club sur le terrain duquel est organisée la rencontre. Le comité de l'épreuve sera responsable de l'application de cette règle.

## 5 CALENDRIER.

Le calendrier est établi par la Commission du Golf d'Entreprise. Celle-ci déterminera la date et le lieu de chacune des rencontres.

Le calendrier sera soumis à l'approbation des Responsables d'AS lors de la réunion annuelle de fin d'année.

### **Calendrier 2018**

- 1<sup>ère</sup> étape : le 18 mai La Poudrerie
- 2<sup>e</sup> étape : le 28 juin à Etiolles
- 3<sup>e</sup> étape : le 28 septembre
- 4<sup>e</sup> étape : (finale) le 9 octobre à Meaux

## 6 FORMULE DE JEU

**Pour les 3 premières étapes : 9 trous /stableford**

**Pour la finale : 18 trous / stableford**

**C'est le score NET qui sera retenu pour le classement.**

Dames : marques de départ rouge.

Messieurs : marques de départ jaune.

Jeu avec clubs et balles figurants sur la liste approuvée par le *Royal & Ancient Golf Club de St. Andrews*.

L'ordre des départs sera établi par le Délégué de Ligue, en respectant, dans la mesure du possible, le principe que les joueurs d'une même équipe ou d'une même entreprise ne joueront pas dans la même partie.

## 7 CLASSEMENT

Lors de chaque rencontre, il sera établi un classement par équipe. Ce classement sera établi par addition des 3 meilleurs scores Net des joueurs > à 36 de chaque équipe (quel que soit le nombre de participants par association).

### **Classement du Trophée**

La place de l'équipe à chaque étape attribue un nombre de points selon le barème suivant :

1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup> et plus
15 pts	12 pts	9 pts	7 pts	5 pts	4 pts	3 pts	2 pts	1pt

Toute équipe présente marquera au moins 1 point.

Une équipe forfait marquera **0 pt**.

Le **départage pour chaque étape**, en cas d'équipes ex-aequo se fera en comparant le 4<sup>e</sup> score (score non retenu), puis sur le meilleur score, puis sur le 2<sup>ème</sup> meilleur score, etc... Si l'équipe ne comporte que 3 joueurs et donc n'ayant pas de 4<sup>e</sup> score, celui-ci sera considéré comme le plus mauvais parmi tous les autres scores.

Le **classement final** à l'issue des 4 étapes sera fait par le cumul des points de chaque étape acquis par l'équipe.

En cas d'égalité en point dans ce classement final, le départage sera effectué en comparant les plus mauvais résultats en points, puis des meilleurs.

Le Trophée sera confié à l'Association gagnante pour une durée de un an, et remis en jeu l'année suivante.

Le Trophée sera définitivement attribué à une Association l'ayant remportée trois fois consécutivement.

### **Classements individuels**

#### **Série 36+**

Un classement individuel hommes et femmes sera établi à chaque étape par addition des 4 scores Net en cas d'égalité, le départage se fera en comparant les scores du dernier tour, puis du 3<sup>e</sup>, du 2<sup>e</sup> et au besoin du 1<sup>er</sup> tour.

Le joueur et la joueuse qui auront marqué le plus grand nombre de points à l'issue des 4 tours seront déclarés vainqueurs du challenge individuel 36+.

Les meilleurs scores seront primés.

#### **2<sup>ème</sup> Série (de 24 à 35.9)**

Un classement individuel hommes et femmes sera également établi pour cette série à chaque étape par addition des 4 scores Net en cas d'égalité, le départage se fera en comparant les scores du dernier tour, puis du 3<sup>e</sup>, du 2<sup>e</sup> et au besoin du 1<sup>er</sup> tour.

Le joueur et la joueuse qui auront marqué le plus grand nombre de points à l'issue des 4 tours seront déclarés vainqueurs du challenge individuel 2<sup>ème</sup> série.

Les meilleurs scores seront primés.

## **8 COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

L'arbitre de l'épreuve, le représentant du club d'accueil et le délégué de la Ligue Île-de-France ou son représentant.

## **9 PUBLICATION DES RÉSULTATS**

L'annonce des résultats sera effectuée à l'issue de la finale le samedi 19 octobre 2019 et sera suivie du verre de l'amitié.